

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 14 (1869)  
**Heft:** (22): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

**Artikel:** Sur l'artillerie actuelle de campagne et sur sa tactique [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-357806>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

le renforçant et en le modifiant sous certains rapports, on pourrait le rendre propre à être employé comme arme de guerre.

Arsenal royal de Woolwich, le 11 février 1869.

H.-E. FLETSCHER, capitaine et lieut.-colonel des fusiliers écossais de la garde, président. — J. RAWLINS, capitaine au 48<sup>e</sup> régiment. — W. MACKINNON, capitaine au 3<sup>e</sup> régiment. — SPENCER. — Edouard Ross.



#### SUR L'ARTILLERIE ACTUELLE DE CAMPAGNE ET SUR SA TACTIQUE.

(Suite.) (1)

Des expériences comparatives de tir à mitraille, entre les bouches à feu de campagne lisses et celles rayées, ont été faites récemment en Autriche, au sujet desquelles nous empruntons au savant *Journal de l'Armée belge* les indications et réflexions suivantes :

La *Wehrzeitung*, de Vienne, nous annonce, dans ses n<sup>o</sup>s 84 et 85, que des expériences comparatives de tir à mitraille entre les canons de campagne rayés et ceux lisses, ont eu lieu sur la plaine de Simmering les 17, 18 et 23 mars dernier. Le but principal de ces expériences était, d'après la déclaration même de la *Wehrzeitung*, de s'assurer « si les allégations d'Arkolay et de ses acolytes, concernant le tir des « bouches à feu rayées de campagne, reposent sur la vérité. » La gazette précitée affirme avec énergie que les résultats obtenus peuvent faire considérer comme parfaitement réfutées les théories d'Arkolay, surtout en ce qui concerne le matériel autrichien.

Je me vois obligé d'entrer dans l'arène : d'abord pour relever le style peu bienveillant de la *Wehrzeitung*, ensuite et surtout pour combattre les conséquences qu'elle voudrait déduire de ces expériences et qu'elle a formulées avec beaucoup de certitude et de jactance.

D'après le n<sup>o</sup> 84 de la *Wehrzeitung*, des expériences réelles ont remplacé les discours futiles ; la guerre organisée depuis plusieurs mois contre les canons rayés de campagne est enfin terminée, à la grande confusion de leurs détracteurs. Tout ceci est possible ; mais n'allons pas si vite en besogne et raisonnons un peu.

D'abord, pour se rendre un compte exact de l'importance des expériences autrichiennes, il convient de les rapporter aux trois points suivants, énoncés par la *Wehrzeitung* :

1<sup>o</sup> *Le but scientifique du ministre de la guerre autrichien.* — Certes, l'acte posé par M. le maréchal baron von Kuhn est louable et glorieux ; l'histoire doit enregistrer de tels actes, et elle le fera certainement. Depuis des siècles déjà, on n'avait plus vu le spectacle d'un chef de département militaire, faisant fi des préjugés pour n'écouter que les conseils de la philosophie, quittant l'ornière si commode des vieilles idées pour rechercher la vérité, affrontant les clameurs de l'instrument aveugle qu'on appelle armée, pour prendre la défense éclatante des aspirations légitimes, des doutes consciencieux. Car il faut prendre en considération que l'institution des canons rayés de campagne est bien difficile à ébranler ; tous les arguments scientifiques possibles semblent ne pas devoir suffire, pour plier cette barre rigide constituant un fait accompli, audacieux et sûr de ses succès.

Nous ne pouvons méconnaître le rare et haut mérite du but posé par S. E. le ministre de la guerre autrichien ; nous devons cependant affirmer que ce but ne fut pas atteint. La conclusion de la commission en est éloignée de la longueur d'une queue de comète. La nature la plus prévoyante ne peut prédire la réalisation des plus belles idées.

2<sup>o</sup> *L'unanimité de l'artillerie.* — Il résulte de la déclaration même de la *Wehrzeitung*, que l'artillerie autrichienne n'est pas du tout d'accord sur la valeur de son armement ; cette question la divise, au contraire, profondément. Les partisans de la bouche à feu rayée de campagne comptent même une forte minorité d'esprits indépendants, qui ne sont pas fanatiques du nouvel évangile, et qui envisagent la

(1) Voir notre n<sup>o</sup> 14.

question scientifique au même point de vue que moi. Cette circonstance ne peut être préjudiciable à l'artillerie autrichienne ; elle lui procurera, au contraire, des avantages qui rejoailliront plus tard sur toutes les artilleries. Les générations futures lui sauront gré d'avoir, dans ces temps nébuleux, indiqué la route à suivre pour que l'esprit vrai de l'artillerie, partout banni, retrouve enfin une patrie, une chaire, le culte auquel il a droit. Dans cette infernale chasse à courre, à la tête de laquelle les cyniques courtisans de la technologie et de la mécanique agitent avec frénésie leurs fouets garnis de fleurs et de rubans, l'artillerie autrichienne est la seule qui ait conservé des principes sains. Elle a puissamment contribué à la conservation des vraies doctrines, et, s'il faut en croire certains signes infaillibles, ce sera elle qui ralliera enfin, pour les conduire à la victoire, tous les artilleurs sensés, réduits actuellement au silence par le clabaudage des admirateurs de la mode. Une telle artillerie, qui compte dans son sein un nombre assez grand d'ennemis jurés de la scolastique fanatique et du despotisme de la science, ne doit pas appréhender l'avenir ; elle peut s'égarer accidentellement, mais elle retrouvera, tôt ou tard, la bonne voie.

*3<sup>e</sup> Le directeur et l'ordonnateur médiats et immédiats des expériences de tir.*

— La question en litige n'a pas été soumise à l'artillerie autrichienne en général, mais bien à des particuliers, à des personnes plutôt. La scission scientifique qui s'est produite dans cette arme, et qui doit être considérée comme très favorable à la solution prochaine de la crise, doit être mentionnée tout spécialement. Si l'artillerie autrichienne possède encore actuellement des canons rayés, c'est que la tête de cette arme se compose de sectateurs tenaces. Si le principe des bouches à feu lisses est soutenu aussi fermement que celui des rayées, de manière qu'une réconciliation n'est plus possible entre les défenseurs de l'un et de l'autre système, c'est que la tête de toutes les artilleries en a fait depuis longtemps une question toute personnelle et non une question scientifique.

Nos contradicteurs défendront à outrance les bouches à feu rayées, et ils tomberont avec elles ; car, pour eux, l'abandon de ces engins entraînera une catastrophe sans fin.

Dans cet état des choses, peut-on admettre qu'ils confessent publiquement leurs erreurs, qu'ils répudient leurs sophismes, tant qu'ils auront le pouvoir en mains ? Evidemment, non. Ils feraient une chute dont ils ne se relèveraient plus si la fausseté de leur système était enfin reconnue.

Et voilà pourquoi nous assistons au spectacle plaisant d'une comédie où l'ordonnateur et le directeur des expériences réunissent en une seule personne un triple attribut ; d'un procès curieux, où l'accusateur public, le juge et le défenseur sont réunis sous une même toge !...

En attendant de donner la suite de ses réflexions sur un procès de ce genre, le *Journal de l'armée belge* rappelle quelques préceptes incontestables sur l'art et la technologie, empruntés au chapitre II de l'ouvrage d'Arkolay, et dont voici les principaux :

A notre époque, singulière sous plus d'un rapport, on nomme progrès tout changement introduit, bon ou mauvais.

Chaque arme possède des propriétés, des avantages particuliers, mais aussi des défauts. Une arme sans défaut est aussi difficile à imaginer qu'un corps sans ombre.

La plupart des expériences relatives aux nouveautés technologiques n'ont qu'un seul but ; il y a toujours, dans ces circonstances, une spécialité en mathématiques qui veut faire montre de sa science. Il en résulte que ces expériences sont généralement faites sous un point de vue mesquin, étroit ; on y adapte toutes les circonstances de paix, sans songer qu'elles doivent avant tout être appliquées en campagne. Il est excessivement facile de faire ressortir les avantages d'une chose, en laissant dans l'ombre ses inconvénients. Et Dieu sait combien de conjectures, de fausses hypothèses, d'idées fantaisistes découlent d'un tel mode de procéder ! C'est surtout à l'artillerie que ces reproches s'adressent, car c'est surtout elle qui s'occupe de technologie ; la dialectique et la réthorique y produisent les sophismes les plus regrettables.

Les armes à feu nouvelles ne donneront pas, en temps de guerre, les résultats auxquels on s'attend. On oublie qu'une arme peut être excellente dans les mains d'un seul, mauvaise quand elle est répandue dans les masses ; elle peut avoir des qualités pour la défensive et des défauts pour l'offensive ; elle peut ne pas offrir les

mêmes avantages dans le combat rapproché et dans celui éloigné, dans les pays de plaines et dans les terrains accidentés.

On doit admettre comme axiomes : 1<sup>o</sup> qu'aucune arme n'est excellente d'une manière absolue ; 2<sup>o</sup> que celle réputée la meilleure est estimée outre mesure ; 3<sup>o</sup> que les avantages d'une arme ne sont jamais absous, mais relatifs.

Pour ceux qui raisonnent froidement les choses de la guerre, les influences de l'art et de la technologie sont dans le rapport de l'exposant au coefficient. Et pourtant, aujourd'hui, c'est le contraire qui est admis généralement. L'influence de l'art est cotée à  $12 \times 3$  par exemple, tandis que celle de la technologie peut être représentée par 3<sup>12</sup>. Quelle différence entre 36 et 5 31441 !

Il est temps que la technologie abdique sa domination tyrannique ; les armées qui veulent sincèrement le progrès en retournant vers les saines doctrines, lui donneront le coup de grâce ; on doit consacrer dans un champ le plus grand espace et le meilleur terrain, pour les plantes qui rapportent le plus.

Quand l'introduction d'une nouveauté technique produit des complications dans l'instruction, l'armement, l'organisation et la conduite de la guerre, il faut la rejeter ; elle est destructive de l'art. Dans les circonstances favorables, le général en chef a tout le temps de formuler les calculs applicables aux armes dont il dispose. Dans les moments difficiles, il doit commettre des fautes ; le matériel est trop compliqué pour lui laisser la tête froide. On doit se méfier des mirages trompeurs ; les avantages apparents s'évanouissent au moment du danger, pour se transformer en embarras terribles.

Il y a trois points principaux qui rendent difficile l'application des principes de l'art de la guerre. Ce sont : 1<sup>o</sup> l'accroissement considérable des armées ; 2<sup>o</sup> les changements survenus dans l'ordre social des différents Etats ; 3<sup>o</sup> la courte durée de la plupart des guerres modernes. Une armée de 100,000 hommes est déjà difficile à bien commander ; créer des armées de 500,000 hommes, comme on le fait aujourd'hui, c'est poser un acte insensé.

---

#### L'ARTILLERIE ET LE PROJET D'ORGANISATION MILITAIRE FÉDÉRAL.

*Adresse de la Réunion d'Olten, le 6 juin 1869, au Département militaire fédéral.*

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le projet qui a été présenté avec un rapport explicatif par le Département militaire fédéral au haut Conseil fédéral, d'une nouvelle organisation militaire de la Confédération suisse, a excité un intérêt général chez les officiers d'artillerie.

Les bases de cette organisation militaire savoir : l'application générale et stricte de l'obligation de servir, l'éducation militaire de la jeunesse, l'entrée dans l'armée active de tous les hommes pouvant porter les armes, ainsi que les nouvelles dispositions qui en découlent pour une armée républicaine, justifient entièrement la confiance dont jouissent nos hautes autorités militaires.

Cependant quelques innovations du projet, concernant spécialement l'artillerie, ont donné lieu, chez beaucoup d'officiers de cette arme, à des considérations qui se sont déjà fait jour par les votes et rapports de sociétés locales.

La société argovienne des officiers d'artillerie, pénétrée de la nécessité et de l'utilité qu'il y aurait d'une entente entre tous les officiers suisses de l'arme sur quelques innovations du projet, a provoqué à Olten une réunion de délégués pour entrer en discussion sur cette matière.

Cette réunion a eu lieu le 6 juin, à Olten, et elle a été fréquentée par 17 officiers d'artillerie, représentant les Cantons de Zurich, Berne, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Appenzell, Saint-Gall, Argovie, Thurgovie et Genève. Elle a décidé, à la grande majorité des corps d'officiers représentés, d'exprimer le vœu des modifications suivantes au nouveau projet d'organisation.

Au § 33.

L'égalité de l'élite dans la répartition des unités tactiques de l'artillerie de petits Cantons devrait être abandonnée ainsi que la formation d'unités tactiques formées de différents Cantons.

Les raisons qui ont prévalu dans cette décision, se trouvent principalement dans la réunion en une seule unité des hommes de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne. Les délégués de chacun de ces Etats furent d'accord pour estimer que, malgré la bonne harmonie qui existe actuellement entre eux, la réunion de ces deux con-